

Mémoire sur la réforme électorale présenté au ERRE

Date de la rencontre : 19 septembre 2016

Endroit : Bibliothèque Moses Rittenhouse, 4080, boul. John Charles, Vineland (Ontario)

Circonscription : Niagara-Ouest

Participants : 15 électeurs

Le but des participants était de se renseigner au sujet des différents types de systèmes électoraux et de discuter des sujets proposés par l'ERRE, pour ensuite présenter au Comité le résumé ci-dessous aux fins d'examen. Il est à noter que le présent document peut contenir des contradictions, puisque l'on s'est efforcé d'y inclure les opinions de chacun des participants et de combiner des idées dans la mesure du possible.

1. Idées pour aider les Canadiens à s'intéresser et à participer davantage à la démocratie :
 - i. Trouver des moyens de mobiliser les jeunes qui se sentent déconnectés.
 - ii. Établir un lien avec les bonnes choses dans la vie des jeunes pour les aider à mieux comprendre notre système politique (améliorer l'éducation dans les écoles; enseignants qui connaissent bien le sujet).
 - iii. Réduire le contrôle exercé sur les députés par « le noyau » du parti.
 - iv. Trouver des moyens de donner du pouvoir aux électeurs (leur vote doit compter).
 - v. Réduire le cynisme en donnant l'impression aux électeurs que le candidat de leur choix a une chance de gagner.
 - vi. Les médias doivent mettre l'accent sur les enjeux et non les tactiques de diversion.
 - vii. Les gens se sentiraient mieux représentés par un système de représentation proportionnelle.
 - viii. Récompenser les citoyens qui votent en leur offrant un crédit d'impôt et pénaliser ceux qui s'en abstiennent.

Les participants s'entendaient pour dire que le moyen le plus efficace est de sensibiliser les jeunes, dans un cadre formel, à l'importance du gouvernement.

2. À savoir si la Chambre des communes représente efficacement les Canadiens :
 - i. Certainement pas, car il y a beaucoup trop de lobbying et que les députés sont soumis à la discipline de leur parti.
 - ii. La partisanerie à outrance qui résulte des campagnes sans fin (le but étant de se faire réélire) empêchent les différents partis de s'entendre pour adopter une bonne loi.

- iii. Il y a un manque de gouvernance lorsque les députés ne choisissent pas la meilleure solution parce qu'ils adhèrent à la ligne de parti.
 - iv. La période de questions est chaotique et inefficace.
 - v. L'efficacité dépend de la majorité qui contrôle le Parlement et de ceux qui profitent des mesures prises.
 - vi. On constate une baisse du décorum, ce qui porte atteinte à l'image du Parlement aux yeux des électeurs.
 - vii. Un système de rappel doit être mis en place pour les députés et les ministres.
3. Comment évaluer la santé de la démocratie et ce qui peut servir d'indices :
- i. Assurer la continuité des libertés individuelles garanties par la Constitution.
 - ii. Envisager le vote obligatoire.
 - iii. Trouver des moyens d'accroître la participation électorale.
 - iv. Trouver des moyens de rendre le Parlement plus représentatif de la réalité démographique du pays.
 - v. Éliminer les projets de loi omnibus.
 - vi. Les lois devraient être adoptées par les législateurs, et non les tribunaux.
 - vii. Le Sénat doit être élu ou éliminé.
4. Au sujet de la relation entre un député et son électorat :
- i. Les députés devraient pouvoir répondre aux questions en temps opportun sans utiliser des lettres types.
 - ii. Les députés doivent faire connaître les besoins de leur communauté.
 - iii. Améliorer la communication bidirectionnelle (membre du personnel désigné au bureau du député).
 - iv. Tenir plus souvent des assemblées publiques (au moins deux par année) et des ateliers; possibilité de s'abonner par courriel pour recevoir des communications.
 - v. Plus grande visibilité lors d'activités communautaires.
 - vi. Il devrait être plus facile d'avoir accès aux députés aux différents échelons.
5. Au sujet des forces et des faiblesses du système uninominal majoritaire à un tour :
- a. Points forts :
 - i. Élections Canada permet de s'assurer que le compte est exact.
 - ii. Accès assuré pour les personnes handicapées, hospitalisées, etc.
 - iii. Les députés sont redevables envers ceux qui les ont directement élus.
 - iv. Les bons députés sont d'excellents défenseurs des intérêts.

- v. Les régions rurales ont une voix au Parlement qui n'est pas enterrée par les préoccupations urbaines.
- vi. Les campagnes électorales sont courtes.
- b. Points faibles :
 - i. Représentation non proportionnelle au Parlement.
 - ii. Problème lié au dénombrement.
 - iii. Vote stratégique en raison du système actuel.
 - iv. Les principaux médias exercent beaucoup de contrôle et se livrent à de la manipulation.
 - v. La malhonnêteté est répandue.
 - vi. Pour être efficaces, les députés locaux doivent avoir l'oreille des puissants.
 - vii. Le gagnant remporte tout sans nécessairement avoir une majorité des voix.

6. Au sujet des autres systèmes :

- a. Ce que l'on a entendu
 - i. Les participants ont discuté de la représentation proportionnelle mixte, du vote unique transférable et du scrutin préférentiel. Certains savaient que la Nouvelle-Zélande avait adopté récemment un système de représentation proportionnelle et avait constaté une hausse du taux de participation électorale.
- b. Ce que l'on aime des autres systèmes :
 - i. La représentation proportionnelle mixte et le vote unique transférable permettent de mieux représenter les régions à la Chambre des communes.
 - ii. Dans un système de représentation proportionnelle, tous les votes comptent.
 - iii. La représentation proportionnelle mixte est un compromis qui vient compléter le système en place et que les gens comprennent.
 - iv. Le mode de scrutin préférentiel est facile à comprendre.
- c. Préoccupations liées à ces autres systèmes :
 - i. Ils ne sont pas parfaits, mais quand même moins imparfaits que le système actuel.
 - ii. Définition des super régions et des circonscriptions.
 - iii. Comment décidé qui, parmi les candidats en tête de liste, sera député à la Chambre des communes. Les listes fermées ne sont pas populaires, car les députés n'ont pas de lien avec les électeurs.
 - iv. Les coûts liés à la campagne seront plus élevés dans les grandes régions.

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de présenter ces vues et suggestions au Comité. Nous espérons qu'elles aideront à déterminer le système électoral qui est le plus avantageux pour les Canadiens.